



Un peu plus de mixité professionnelle en Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon, les femmes exercent de plus en plus fréquemment un emploi, mais toujours moins souvent que les hommes. Certaines professions sont encore quasi-exclusivement masculines ou féminines. Bien qu'un peu plus prononcée dans la région, la mixité professionnelle est encore loin d'être atteinte.

Roger Rabier, Insee

En Languedoc-Roussillon, au cours des vingt dernières années, les emplois languedociens se sont féminisés. La part des femmes en emploi a stagné alors que celle des hommes a chuté. Ce taux d'emploi des femmes demeure cependant toujours inférieur à la fois à celui des hommes dans la région et à celui des femmes au niveau national.

L'emploi des femmes plus concentré que celui des hommes

Par ailleurs, l'emploi féminin apparaît encore concentré sur un petit nombre des 86 familles professionnelles (*définition*) : 60 % de l'emploi féminin du Languedoc-Roussillon se regroupe sur une quinzaine de familles professionnelles, contre seulement 45 % pour les hommes.

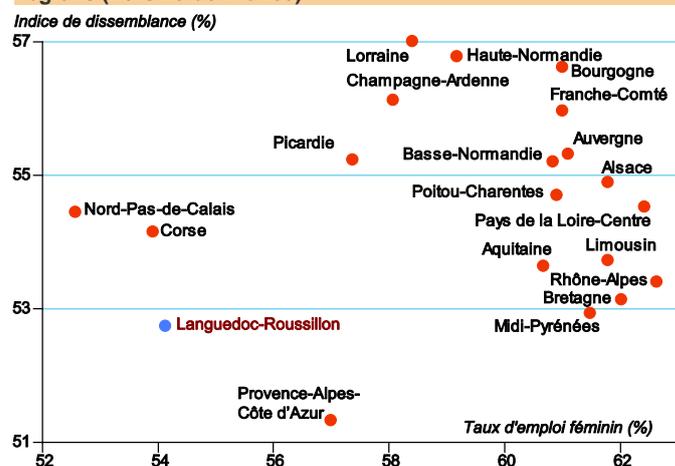
Les agents d'entretien, les employés administratifs de la fonction publique, les enseignants, les aides à domicile et aides ménagères, les infirmiers, sages-femmes et les aides-soignants se placent en tête des familles professionnelles les plus féminisées. Certaines sont encore aujourd'hui quasi-exclusivement féminines, dans les services aux particuliers notamment. Les métiers d'assistantes maternelles, d'aides à domicile ou d'employés de maison sont exercés à plus de 95 % par des femmes.

Les domaines professionnels où la répartition femmes-hommes est la plus proche de la parité sont ceux du commerce et de la communication, information, art et spectacle.

Le Languedoc-Roussillon, parmi les régions où l'emploi est le moins ségrégué

Le Languedoc-Roussillon est la troisième région française la moins ségréguée, même si les différences sont relativement ténues (*figure 1*). L'indice de dissemblance ou de ségrégation, complétant le taux de féminisation des emplois, permet d'aborder la question de la mixité professionnelle (*méthodologie*). Au niveau régional, 52,7 % des personnes en emploi, femmes et hommes, devraient changer de famille professionnelle pour que l'économie atteigne une situation de mixité parfaite, contre 42,7 % en Ile-de-France et 53,7 % en moyenne dans les autres régions.

1 Taux d'emploi féminin et mixité professionnelle dans les régions (hors Ile-de-France)

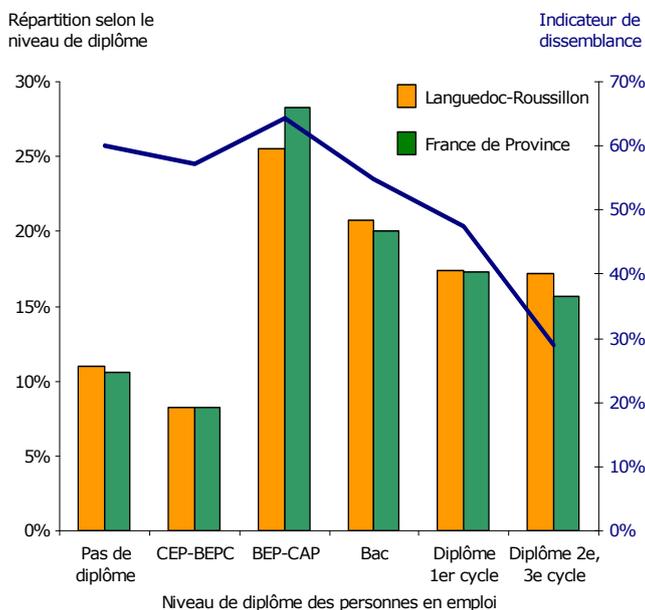


Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2009 à 2013.

Les effets favorables du diplôme et du statut sur la mixité professionnelle

La plus forte proportion de diplômés du supérieur parmi les actifs occupés languedociens contribue, en partie, à la meilleure mixité professionnelle. En effet, la ségrégation professionnelle s'amointrit avec le niveau de diplôme (figure 2) et le Languedoc-Roussillon est la 5^{ème} région pour la part de diplômés du supérieur parmi les personnes en emploi. Cet effet structurel explique les deux tiers de la moindre ségrégation professionnelle dans la région (méthodologie).

2 Répartition des emplois et indice de ségrégation professionnelle selon le niveau de diplôme



Lecture : En Languedoc-Roussillon, 25 % des personnes en emploi ont, au plus, un BEP ou un CAP contre 28 % pour l'ensemble des régions hors Île-de-France. Pour la Province, l'indicateur de dissemblance atteint 64 % pour ce niveau de formation alors qu'il s'élève à 29 % pour les diplômés du deuxième ou troisième cycle de l'enseignement supérieur.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2009 à 2013.

Le classement de la région est aussi lié à la bonne représentation de l'emploi non-salarié, notamment des commerçants et des médecins en Languedoc-Roussillon, professions plus mixtes en moyenne que celles exercées par les salariés. En effet, le Languedoc-Roussillon est la deuxième région métropolitaine qui a le plus fort taux de non-salariés : 16 % contre 11 % pour la France métropolitaine.

Insee Languedoc-Roussillon

274, allée Henri de Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :
Francis Vennat

Rédacteur en chef :
Magalie Dinaucourt

ISSN : 2416-9641

@Insee 2015

Définition

Famille professionnelle : La construction des familles professionnelles résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) qui classe les actifs en emploi en fonction de leur niveau de qualification et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) dont la logique opérationnelle est de faciliter le placement des demandeurs d'emploi à partir de la spécificité du métier et des savoir-faire requis. La nomenclature se compose de 22 domaines professionnels, 86 familles professionnelles regroupées et 225 familles professionnelles détaillées.

Pour en savoir plus

« [Depuis dix ans, les taux d'activité des hommes et des femmes se rapprochent, mais des différences de salaires persistent](#) », M. Dinaucourt, R. Rabier, Insee, Repères Chiffres n°3, mars 2013

« [Mixité des professions et démocratisation scolaire](#) », T. Couppié, D. Epiphane, Insee, Données sociales : La société française - Édition 2006, mai 2006

« [La mixité professionnelle en prospective](#) », G. Moreau, Insee, Économie Lorraine n°160, mars 2009

« Analyse spatiale quantitative : une introduction », H. Jayet, 1993, Paris, Economica.

Méthodologie

Mesurer la ségrégation professionnelle par genre

L'indice de dissemblance (ID), ou de ségrégation, se calcule comme la demi-somme des valeurs absolues des écarts entre les parts respectives des femmes et des hommes dans chaque catégorie, soit :

$$ID = 1/2 \sum |F_i/F - M_i/M|$$

où F_i , M_i sont respectivement le nombre de femmes, d'hommes dans la catégorie i et F , M le nombre total de femmes et d'hommes dans l'emploi. Ces catégories, pouvant correspondre à des secteurs d'activité ou des métiers, sont dans cette étude les familles d'activité professionnelle au niveau 86 (FAP86). L'indice varie de 0, absence totale de ségrégation (la répartition des femmes par catégorie est identique à celle des hommes), à 1, ségrégation totale (chaque catégorie est soit entièrement féminine, soit entièrement masculine).

L'analyse structurelle-géographique

L'objectif est de décomposer l'indice de dissemblance par région en deux composantes : l'effet structurel, et l'effet propre de la région, appelé effet géographique. La méthode d'analyse de la variance pondérée a été utilisée dans cette étude.

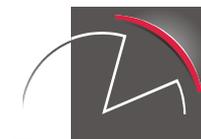
Trois facteurs structurels ont été pris en compte pour expliquer les écarts entre les régions en dehors de l'Île-de-France qui présente un comportement très spécifique :

- le niveau de diplôme des personnes en emploi au lieu de travail ;
- le statut d'occupation de l'emploi (salarié ou non salarié) ;
- l'âge quinquennal.

D'après ce modèle, tous les facteurs structurels ont un effet significatif. Pour le Languedoc-Roussillon, l'effet géographique est nul. La structure des personnes en emploi selon le niveau de diplôme explique 66 % de l'écart de - 1 % avec la moyenne des autres régions de Province, la répartition des emplois selon le statut y contribue pour 20 % et celle selon l'âge quinquennal pour 14 %.

Des emplois plus ségrégués pour les moins de 25 ans

Enfin, la structure par âge des personnes en emploi est légèrement favorable pour la mixité professionnelle en Languedoc-Roussillon. Les 55 ans et plus sont plus représentés dans la région alors que les emplois sont plus mixtes dans cette catégorie d'âge. À l'inverse, la part des moins de 25 ans, pour lesquels la ségrégation professionnelle selon le genre demeure la plus forte, est moins élevée. Les jeunes qui exercent un emploi avant 25 ans ont fréquemment suivi une formation scolaire dans le second degré assez discriminante. Les filles s'orientent encore presque exclusivement vers les filières du tertiaire alors que les garçons diversifient plus leurs formations secondaires, notamment vers les métiers plus manuels. ■



Insee
Mesurer pour comprendre